

PROCÉDURE D'INTÉGRATION EN CAMP DE JOUR

2021

JANVIER

Identifier les enfants qui ont des besoins particuliers (accompagnateur, infos à transmettre, etc.) et qui souhaitent participer au camp de jour. Prendre contact avec le gestionnaire de camp.

Prise de contact entre le gestionnaire du camp et les parents d'enfant ayant déjà participé afin de confirmer si l'enfant s'inscrira à nouveau au camp.

Compléter le **Formulaire d'évaluation des besoins particuliers** permettant au gestionnaire de camp de jour d'évaluer la demande.

MARS

Rédiger la demande du **programme Accompagnement loisir des personnes handicapées (PACL)**

Date limite: 1er avril

Partager les offres d'emplois et entamer le processus d'embauche des accompagnateurs. Le parent pourrait être sollicité pour participer à la promotion du poste à combler.

Chercher davantage de soutien pour financer l'accompagnement (soutien de la municipalité, d'organismes locaux, etc.).

JUIN

Inscrire les accompagnateurs à la formation **Certification en accompagnement camp de jour** offerte par l'URLS GÎM.

Organiser une rencontre pré-camp avec le coordonnateur du camp, l'accompagnateur, l'intervenant CR/CLSC et le parent afin d'identifier les stratégies gagnantes d'intégration.

JUILLET

Suivi ponctuel entre l'équipe du camp, le parent et l'intervenant CR/CLSC (soutien à l'équipe camp et formation sur demande).

AOÛT

Évaluation globale à la fin de l'été par l'équipe du camp, le parent et l'intervenant CR/CLSC.

parent
gestionnaire
de camp
CR/CLSC



ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER pour une intégration réussie

- Sensibiliser les familles à l'importance de fournir les informations sur les besoins de l'enfant pour favoriser une expérience de camp réussie. C'est un travail d'équipe!
- Les formulaires se trouvent dans la boîte à outils de la section Camps du site de l'URLS GÎM.
- Dès janvier, il est essentiel qu'un premier contact soit fait entre le gestionnaire de camp de jour et le parent d'un enfant ayant des besoins particuliers, avec le soutien de l'intervenant CR/CLSC. Ceci permet d'enclencher le processus d'intégration en camp de jour et les démarches de recherche de financement.
- La rencontre pré-camp entre le coordonnateur du camp, l'accompagnateur, l'intervenant CR/CLSC et le parent est une belle occasion de réviser le *Formulaire d'évaluation d'enfant ayant des besoins particuliers* et de créer un lien de confiance entre les parents et l'équipe du camp.
- Il peut être intéressant pour le gestionnaire du camp, le parent et l'intervenant CR/CLSC de consulter le dossier **Vers une intégration réussie** sur le site de l'Association des camps du Québec.
- Les gestionnaires doivent inscrire leur(s) accompagnateur(s) à la formation *Certification accompagnement camp de jour* offerte annuellement en juin par l'URLS GÎM. Cette formation est très fortement recommandée pour tous les nouveaux accompagnateurs.
- Le Programme Accompagnement en loisir des personnes handicapées (PACL) permet de financer, en partie, le salaire des accompagnateurs.

Consulter la page *Accompagnement en loisir des personnes handicapées* sous les onglets *Services/Programmes* sur le site web urlsgim.com.

BOÎTE À OUTILS

VERS UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

CERTIFICATION ACCOMPAGNEMENT CAMP DE JOUR

PROGRAMME PACL